



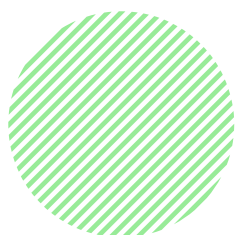
AVRIL 2021

# DOISSIN INFO - N°23

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DOISSIN

## Sommaire

1. Nouvelles mesures sanitaires
2. Mairie
3. Campagne déclarative des revenus
4. Elections départementales et régionales
5. CCAS
6. École
7. Environnement
8. Travaux prévus sur la commune
9. Enquête pour connaître vos besoins de mobilité
10. La fibre optique
11. Le " SMABB " devient " l'EPAGE de la Bourbre "
12. Commémoration du 8 mai
13. Du nouveau au Valmonie
14. Les Serres du Moulin Fleuri
15. MadagasCare
16. Site doissin.fr
17. Photos de Doissin
18. État-civil, naissances, décès
19. Agenda



# I / Nouvelles mesures sanitaires depuis le 3 avril.

## • Les nouvelles mesures (décret n°2021-384)

Depuis le samedi 3 avril 2021, de nouvelles mesures sanitaires renforcées sont entrées en vigueur sur l'ensemble du territoire métropolitain :

### 1- couvre-feu à 19h00

**En journée (06 – 19h) sont autorisés avec une attestation et toute pièce justificative :**

- Activités et déplacements professionnels (sans maximum km);
- Achats de première nécessité ( dans la limite du département) ;
- Motif impérieux familial (sans maximum km);
- Consultation de santé (sans maximum km);
- Convocation judiciaire ou administrative (sans maximum km);
- Déménagement (sans maximum km);
- Déplacements pour l'activité physique individuelle ou la promenade (y compris animaux) dans un rayon de 10 km autour du lieu de résidence ;

**Pendant le couvre-feu (19h -06h) sont autorisés avec une attestation et toute pièce justificative**

- Activités et déplacements professionnels (sans maximum km);
- Motif impérieux familial (sans maximum km);
- Consultation de santé (sans maximum km);
- Convocation judiciaire ou administrative (sans maximum km);
- Déplacements pour les besoins des animaux de compagnie (1 km autour du lieu de résidence);

**2 - ouverture uniquement des commerces de première nécessité**

**3 - télétravail systématisé**

**4 - limitation des déplacements dans un rayon de 10 km**

## • Le centre de vaccination

Votre centre de vaccination le plus proche est la Salle Équinoxe à La Tour-du-Pin.

Du lundi au vendredi (8 h 30h -12 h et 13 h 30- 17 h) et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Rdv sur [www.sante.fr/](http://www.sante.fr/) [www.doctolib.fr/](http://www.doctolib.fr/) 04 76 00 31 34.

Ce centre est ouvert pour **les 75 ans et plus, les 50-74 ans qui présentent des comorbidités (diabète, cancer, obésité...) ou les plus de 18 ans qui souffrent de pathologies à haut risque (cancer, dialyse, trisomie 21...).**

## • Les aides du gouvernement

Commerçants, chefs d'entreprise, agriculteurs, artisans, indépendants. Pour connaître les aides auxquelles vous avez droit, rendez-vous sur ce site internet :

<https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr>

ou appelez à ce numéro dédié à la région : 0805 38 38 69.



**Promenades au " CITY Stade " !**

Si vous souhaitez profiter de notre espace de loisirs : **n'oubliez pas de porter votre masque et de respecter une distanciation sociale de deux mètres !**

## 2 / Mairie

### • VOTE DU BUDGET

**Le conseil municipal a voté le budget 2021 le vendredi 26 mars.**

Les élus et le percepteur, Jean-Claude Leparquois, ont validé les comptes de la commune pour 2020 et le budget dédié à 2021. **Le percepteur a confirmé la bonne santé financière de la commune.**

Les dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées en 2020 malgré la mise en place d'un **protocole sanitaire exigeant pour la mairie et l'école** avec un **excédent de 150 458,59€**. En raison de la crise sanitaire, **la commune n'a pas réalisé de projets d'investissements** en 2020. Les sommes dégagées permettront de **financer les travaux de 2021** (voir rubrique "travaux").

### Quelques chiffres donnés par le percepteur

**Endettement Global de la commune de Doissin au 01/01/2021** : 567 883€ (travaux de voirie suite aux inondations, nouveau cimetière) soit 627€ par habitant (moyenne départementale pour une commune de même taille : 666€ par habitant, moyenne régionale : 739€ par habitant)

Petit rappel : l'espace de jeux a été financé par le rachat de prêts de la commune.

**Annuité** : 80 484€ soit 89€ par habitant (moyenne départementale pour une commune de même taille : 91€ par habitant, moyenne régionale : 106€ par habitant)

**Capacité d'autofinancement brute** : 151 864€ soit 168€ par habitant (moyenne départementale pour une commune de même taille : 166€ par habitant, moyenne régionale : 184€ par habitant)

**Capacité de désendettement de Doissin** : au bout de 3 ans et 8 mois (7 ans et 44 mois en 2019). La commune de Doissin a un endettement maîtrisé.

### • TAUX D'IMPOSITION

Lors du vote du budget, Véronique Seychelles et les élus municipaux **ont voté le fait de ne pas augmenter le pourcentage communal des impôts.**

#### **-Concernant la taxe d'habitation**

La taxe d'habitation **a déjà disparu ou baissé pour de nombreux contribuables** (80%).

La **taux communal est de 9,24% (référentiel 2019)**.

Pour compenser la perte de recettes pour la commune (la taxe d'habitation étant supprimée), **l'état a décidé d'affecté le taux départemental à la commune.**

**Sur votre prochaine taxe foncière, vous verrez donc disparaître le % départemental qui sera additionné à celui de la commune.**



## -Concernant la taxe foncière

### **A NOTER !**

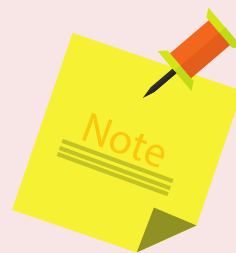
Le **taux communal est de 16,57% (identique à 2020)**

Celui qui revient au **département est de 15,90%**

Sur votre prochain avis d'imposition, vous constaterez

qu'**il n'y aura plus qu'une seule colonne.**

" Commune + département = 32,47% " (16,57%+15,90%)



## **3 / Campagne déclarative des revenus**

En Isère, **la déclaration en ligne, sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), est ouverte du 8 avril au 1er juin.** Si la résidence principale de l'usager est équipée d'un accès à internet, la déclaration de revenus doit être réalisée par internet. Toutefois, si celui-ci estime ne pas être en mesure de le faire, il **peut continuer à utiliser une déclaration papier.** Les **déclarations papier** devront être déposées **avant le 20 mai 2021.**

En cas de besoin, vous pouvez vous rendre au **centre des impôts de La Tour du Pin.**

### ***Tour du Pin Service des Impôts des Particuliers***

46 Rue Pierre Vincendon, 38110 La Tour-du-Pin

Ouverture : **lundi, mardi, mercredi et**

**vendredi de 8h30 à 12:00 heures et de 13:30 heures à 16:00 heures.**

**Accueil également sur rendez-vous.**

**Téléphone** : 04 74 83 29 29



## **4 / Elections départementales et régionales**

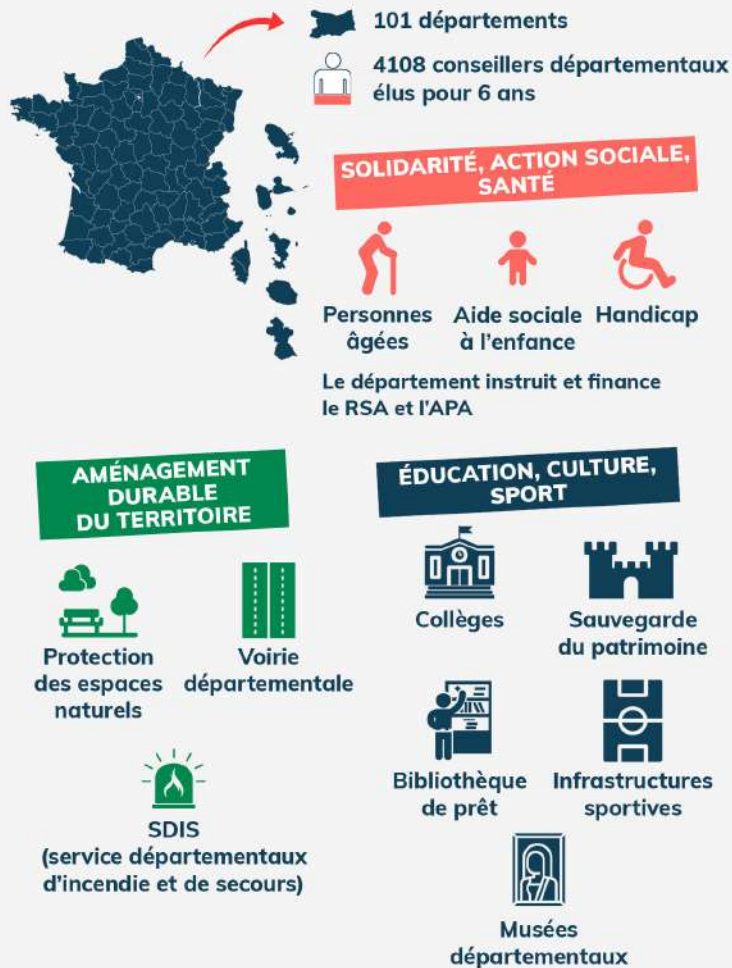
Les élections régionales **doivent se dérouler les dimanches 20 et 27 juin prochains.** Même si elles auront lieu le même jour, il s'agit bien de deux élections différentes, avec leurs propres urnes et leurs propres bulletins.

**La date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au vendredi 14 mai 2021.**

Pour vous permettre de **déposer en mairie votre demande d'inscription** sur les listes électorales, **une permanence sera mise en place à la mairie le vendredi de l'Ascension (14 mai) de 10h à 12h.**



# Quel est le rôle du département ?



# Quel est le rôle de la région ?



## Les procurations sont simplifiées.

Le vote par procuration permet à l'électeur absent le jour de l'élection (ou d'un référendum), de se faire représenter, par un électeur **inscrit dans la même commune que lui**.

Pour ces élections **chaque électeur pourra disposer de deux procurations dont une seule établie en France**.

Un mandataire peut donc être porteur :

- soit d'une procuration établie en France ;
- soit d'une seule procuration établie à l'étranger (dans un consulat) ;
- soit d'une procuration établie à l'étranger et d'une procuration établie en France ;
- soit de deux procurations établies à l'étranger.

## Où faire établir sa procuration ?

Le mandant doit se rendre soit :

- au commissariat de police,
- à la brigade de gendarmerie,
- au tribunal dont dépend son domicile ou le tribunal dont dépend son lieu de travail.

**Il est désormais possible d'effectuer sa demande en ligne.** Une fois votre dossier en ligne rempli, il sera toujours nécessaire de vous rendre au commissariat pour faire valider votre demande.

Site : [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

## 5 / CCAS

### • QU'EST-CE QUE C'EST ?

**Le Centre Communal d'Action Sociale** est en lien avec les Elections municipales  
Les membres sont mis en place pour 6 ans, il est composé de 13 membres :

#### 7 élus :

- Madame Véronique SEYCHELLES - **Présidente**
- Madame Cécile CARLIER - **Vice-présidente**
- Madame Paulette GUILLOUD
- Madame Laure MENTEUX
- Madame Catherine PONCET
- Monsieur Patrick BERTHON
- Monsieur Evan BILLON



#### 6 membres choisis :

- Madame Marie-Noëlle BOUVARD
- Madame Martine MERMET
- Madame Jacqueline PERRIN
- Madame Nicole PONCET
- Monsieur Dominique BELLET
- Monsieur Gilbert GUILLAUD

Son objectif est de mener des actions à visée sociale :

- **Colis de Noël et repas** des Anciens (+ de 70 ans)
- De 2015 à 2019 : **vente de tickets loisirs/cinéma à prix réduit** pour les familles et Doissinois de tous âges.
- **Soutien aux associations** ADMR Service à domicile (SAD) et SSIAD des Deux Vallées.
- Pour les années à venir, le CCAS réfléchit à **un projet intergénérationnel** pour permettre d'apporter à un plus grand nombre de Doissinois un moment de partage et de convivialité.

#### Pour financer ces actions, le CCAS organise des manifestations :

- Un **concours de belote**, avec repas
- Repas **choucroute** à emporter



#### Le budget du CCAS a été voté le samedi 27 mars.

Ce budget 2021 inclut la subvention de 3000 euros que la mairie lui a attribuée à titre exceptionnel lors du vote de son budget le 26 mars.

Cette subvention permettra d'aider la **mise en place de projets intergénérationnels** au sein de la commune.

L'objectif est de remobiliser la commune et ses habitants en proposant des actions alternatives pouvant être réalisées malgré la crise du COVID.



Le CCAS gère aussi **la TELE- ALARME** :  
La téléalarme **permet aux personnes âgées dépendantes et/ ou en situation de handicap d'alerter leurs proches ou à défaut les services de secours (Pompiers) lors d'un malaise ou d'une chute.**

Actuellement la commune **a une convention avec le CCAS de Bourgoin jusqu'au 31/12/2021.**



Le **CCAS de Doissin a décidé de changer de partenaire (GROUPAMA)**, qui propose des services, à un public plus large et de nouveaux dispositifs :

- **Noé**, un bracelet ergonomique et étanche détectant automatiquement une chute lourde et permettant d'alerter, même en cas de perte de conscience. Il donne aussi l'alerte par simple pression sur le bouton.
- **Groupama Téléalerte**, même bracelet que Noé, avec un transmetteur qui fait office d'interphone.
- **Téléassistance mobile**, dispositif qui assure la sécurité à l'extérieur du domicile, grâce à une montre connectée et géolocalisée.

La téléassistance considérée comme un service à la personne, **permet d'avoir une aide sous forme de crédit d'impôt de 50% que vous soyez imposable ou non.**

Le **bénéficiaire (avec sa famille) et Groupama sont en lien direct.**

Le CCAS garde un **droit de regard** et reste un maillon essentiel avec un rôle de conseil, d'aide à l'installation de la téléalarme grâce à nos **deux référents Jacqueline PERRIN et Dominique BELLET.**

Ce nouveau service a été voté à la dernière réunion du CCAS.

Une **réunion d'information** avec Groupama, sera organisée en septembre, pour les personnes intéressées. (Si les conditions sanitaires s'améliorent).

Vous serez informés de toute façon par le biais de nos publications.

## 6 / ÉCOLE

### • FERMETURE DE L' ÉCOLE

Comme exigé par le nouveau protocole sanitaire notre groupe scolaire "**L'Ecol'in**" **est actuellement fermée.**

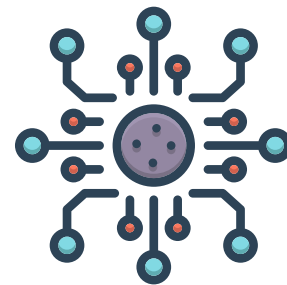
La réouverture est prévue **le 26 avril.**



## • LABEL ÉCOLES NUMÉRIQUES 2020

C'est un **appel à projet de développement numérique proposé par l'Éducation nationale**.

Un dossier a été déposé en septembre 2020 par Madame Marion, directrice de l'école, exposant les objectifs pédagogiques de l'école pour obtenir du matériel informatique et des ordinateurs portables.



### **Le projet de Doissin a eu la chance d'être retenu.**

Le budget s'est élevé à 6000€, subventionné à 50% par l'état, et 50% la commune de Doissin, ce **qui a permis d'acheter un tableau numérique et 8 ordinateurs** pour créer une classe mobile. Ces ordinateurs sont à la disposition de toutes les classes à tour de rôle.

L'école de Doissin **a reçu un courrier personnel du Ministre M. BLANQUER** pour remercier l'équipe pédagogique de s'investir dans le développement numérique.

Un **dossier complémentaire pour la relance informatique va être déposé pour enrichir ce dispositif** au cas où un événement tel que le confinement de l'an dernier, se reproduirait, ceci afin de prêter du matériel aux familles qui en auraient besoin. Ce nouveau projet serait subventionné à 70%. Une nouvelle réglementation devrait voir le jour concernant l'école à distance.



## • ETUDE DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA MARE DE DOISSIN

Un projet financé par le Conseil Départemental permet d'**étudier les Espaces Naturels Sensibles**, et en particulier **la mare pédagogique de l'espace de Loisirs de Doissin**.

Grâce à 2 intervenants spécialisés, lundi 29 mars, **les enfants ont pu pêcher et étudier de petits animaux et observer des plantes**. C'est un projet pluridisciplinaire, qui va dans diverses directions : scientifique, artistique, production d'écrits pour transmettre leur expérience, et ludique !

2 nouvelles sorties sont également prévues :

- au Marais de Chirens
- à l'Etang de Malseroud (près de Fitilieu/ les Abrets)





## • FESTIVITÉS

Le **Nouvel an Chinois** a été l'occasion de **jolies décorations et d'un repas particulier** à la cantine.

Le **Carnaval** a dû modifier sa forme en raison des conditions sanitaires, mais **des masques ont été réalisés par les enfants** dans les familles ou à l'école. Ils ont posé pour la photo.

La commission scolaire souhaitait organiser une **chasse aux œufs le 9 avril**. L'école ayant fermé ses portes le 2 avril, la chasse aux œufs a été reportée.

*La décoration du nouvel an chinois !*



*Les photos du carnaval !*



## 7 / ENVIRONNEMENT

### • Nettoyage de printemps

Le **nettoyage collectif de la commune** qui devait se faire initialement le vendredi 9 avril avec l'école **sera reporté à une date ultérieure** si l'état sanitaire le permet.

### • Lutte contre les plantes invasives

Les plantes invasives ne vont pas tarder à sortir de terre (ambrosie, renouée du Japon etc.).

### Pour l'ambrosie :

**si vous en avez dans votre jardin c'est le meilleur moment pour les arracher directement avec leurs racines.**



Une **campagne de communication** sur ce sujet sera bientôt mise en place pour sensibiliser les doissinois.

## 8 / Travaux prévus sur la commune

Des travaux énergétiques sont prévus pour le groupe scolaire :

- **Changement du mode de chauffage du groupe scolaire**

Après de nombreuses concertations et avoir fait le tour des écoles des communes avoisinantes (Chélieu, Torchefelon, Saint-Victor de Cessieu) pour étudier leur mode de chauffage. Les élus ont voté le lancement de travaux pour **mettre en place une chaudière à granules de 290 kW** au sein de l'école.

Pour ces travaux, la commune se fait accompagner par différents intervenants :

- Le bureau d'études "BE"
- L'architecte "agence Atrois "
- CTG (Conseil Technique Grenoblois)
- CIPAVEM SARL
- ESEB

En amont, ces professionnels **ont réalisé des diagnostics permettant d'identifier divers gains.**

Par exemple, le diagnostic "structure" a permis de **supprimer le doute sur des fissures visibles en façade** qui ne nécessitent finalement aucun travaux.

Le **début des travaux** se fera en **septembre**.

Le changement de la **chaudière** quant à lui s'effectuera pendant les **vacances de la Toussaint**.

- **Changement des luminaires**

Pour faire des économies d'énergie les élus ont aussi voté la **mise en place de néons LED** dans les luminaires de l'école.



- **Appartement au-dessus de la mairie**

Son état nécessite une rénovation importante car **rien n'a été fait depuis de très nombreuses années**.

La rénovation se fera au niveau de **plusieurs pièces** (réfection de la salle de bain, des sanitaires, création d'une troisième chambre...).

Ces travaux permettront un **agrandissement de l'appartement**.

Ainsi, en accord avec les locataires, le loyer pourra être réévalué.

Le budget de l'investissement servira également à cette rénovation avec une **dépense estimée de 50 000€**.

Les travaux débuteront **cet été**.



En 2021, le montant du budget de l'investissement de 645 000€ sera affecté en partie à ce projet de travaux énergétiques pour **un montant TTC de 314 300€**.

Ce projet fait l'objet d'une **subvention départementale à hauteur de 60%** du montant HT. Nous attendons la réponse pour l'obtention d'une **subvention régionale**.

## 9 / Enquête pour connaître vos besoins de mobilité.

La **Communauté de Communes des Vals du Dauphiné et ses partenaires** lancent une enquête sur les mobilités.

Etudiants, actifs, demandeurs d'emploi ou habitants des Vals du Dauphiné, vos témoignages, vos idées et vos remarques permettront de **réaliser un diagnostic précis des besoins sur le territoire**.

Participez à cette étude et concevons ensemble la mobilité de demain !

Une **trottinette électrique est à gagner parmi les participants** à l'opération.

Allez sur ce site internet pour participer : <https://unitex.wever.app/diag-general>



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES VALS DU DAUPHINÉ,  
LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE, PÔLE EMPLOI ET UNITEX LANCENT UNE

# GRANDE ENQUÊTE SUR LES MOBILITÉS



QU'EST-CE QUI FREINE VOS DÉPLACEMENTS ?  
DE QUOI AURIEZ-VOUS BESOIN ?

**PARTICIPEZ** sur <https://unitex.wever.app/diag-general> ou en flashant ce code

et concevons ensemble la **mobilité de demain !**



Une trottinette électrique sera offerte à un participant tiré au sort.



## 10 / La fibre optique arrive !

La fin des travaux des derniers tronçons des travaux pour la fibre optique **se terminera à l'automne 2021**. **Au deuxième semestre 2022** sera déployé au sein de la communauté de communes de Vals-du-Dauphiné **les premières prises FTTH** ( " Fiber to the Home " / la fibre jusqu'au domicile " ) pour raccorder la fibre optique jusqu'à chez vous.

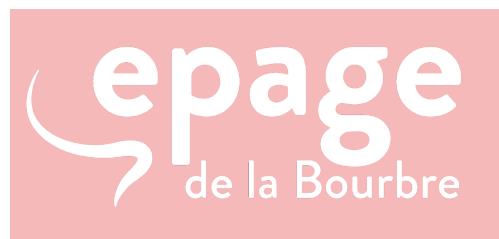


## 11 / Le "SMABB" devient L'"EPAGE"

Au premier janvier 2021, **le SMABB** (Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre) **change de nom et de statut** pour devenir **l'EPAGE de la Bourbre** (**Etablissement public d'aménagement et de gestion des eaux de la Bourbre**).

Cette évolution reflète l'aboutissement d'un processus enclenché depuis plusieurs années, **à la suite du transfert de la compétence GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

La **labellisation EPAGE désigne les structures qui gèrent la compétence GEMAPI à une échelle hydrographique cohérente**, celle du bassin versant. Elle reste relativement rare puisque seuls 14 établissements publics sont actuellement labellisés sur le bassin Rhône-Méditerranée.



Tous les **habitants de la vallée de la Bourbre pourront bénéficier de ces aménagements** : ce sont des investissements pour le futur, qui permettent de préserver la qualité de l'eau, et d'améliorer la sécurité face aux inondations et qui contribuent à une meilleure résilience du territoire face aux nombreux défis à venir dont ceux liés au changement climatique.

Plus d'infos sur : [www.epagebourbre.fr](http://www.epagebourbre.fr)

## 12 / Commémoration du 8 mai

Elle aura lieu le **8 mai à 11h à l'église de Doissin**. La cérémonie sera adaptée en fonction du protocole sanitaire mis en place à ce moment-là.



## 13 / Du nouveau au Valmonie !

Depuis le 13 avril, Harmonie et Valentin vous proposent :

- 5 sortes de salades
- Sandwichs Poulet/ mayonnaise ou jambon/ beurre
- Des desserts
- Burgers/frites
- Plats cuisinés changeant chaque semaine
- Parts de pizza

entre 4 et 7€

3€

3€

8€

7€

2€



Les plats peuvent être maintenus au réfrigérateur et/ou réchauffés aux micro-ondes.

### Boissons :

- Minutes maid pomme **1.50€**
- Coca cola **1.50€**
- Coca cola zéro **1.50€**
- Sprite **1.50€**
- Orangina **1.50€**
- Oasis tropical **1.50€**
- Cristaline **0.32€**



### Ou sous forme de formules :

- Plat/dessert/boisson **11€**
- Salade/dessert/boisson **11€**
- Part de Pizza/dessert/boisson **6€**
- Sandwich/dessert/boisson **8€**
- Burger-frites/dessert/boisson **12€**

### Sur commande ou non !

de 7h à 12h45 et de 15h à 19h



Tél : 09 70 93 74 43



<https://www.facebook.com/LeValmonie>

## 14 / Les Serres du Moulin Fleuri

Les Serres du Moulin Fleuri font partie des « **magasins dits essentiels** ».

Pensez à vos **plants de printemps** : fraisières, framboisiers, aromatiques, pommes de terre, salades,...

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Les dimanches et jours fériés de 9h à 12h30.



Tél : 06 83 79 98 99



<https://www.facebook.com/Les-Serres-du-Moulin-Fleuri>

## 15 / MadagasCare : pensez-y pour la fête des pères !

Eva, Laurie et Laurine de l'association MadagasCare vous proposent une **vente de couteaux OPINEL personnalisables** en partenariat avec l'entreprise BILLON DECO.

L'artiste va personnaliser l'opinel avec d'un côté **le nom, prénom ou mot que vous souhaitez**. Vous trouverez de l'autre côté la signature de l'association : "MadagasCare".

Le modèle de couteau opinel proposé est celui des photos : "**orange - noir - blanc**".

### Tarifs :

- Couteau : 20 euros
- Étui + couteau : 25 euros

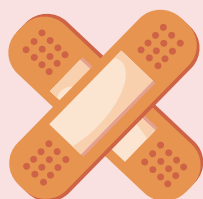
### Comment passer commande ?

En les contactant :

- En message privé sur les réseaux sociaux  
Page instagram : @madagascar3esi  
Page facebook : MadagasCare
- Par mail : 3esimadagascar@gmail.com

Lien de la cagnotte en ligne :

<https://www.leetchi.com/c/madagascare>



### Quel est le projet MadagasCare ?

L'objectif d'Eva, Laurie et Laurine est de pouvoir se rendre à Madagascar afin de travailler sur place en tant que soignantes. Le voyage est programmé le 3 octobre 2021 pour dix semaines à Mahajanga à Madagascar.

## 16 / Site doissin.fr

### **Entreprises/Commerçants/ Artisans/ Libéraux de Doissin !**

Vous souhaitez **faire apparaître votre entreprise sur le site de la commune**, envoyez vos coordonnées, photos et descriptif de votre activité par mail à la mairie.



## 17 / Photos de Doissin

**Photographes amateurs ou confirmés ?  
Partagez avec nous vos plus belles photos de  
Doissin !**

Elles serviront à illustrer nos prochains " Doissin Info ".

**Envoyez vos photos à cet email :**

secretariat-mairie@doissin.fr

*Nous avons hâte de recevoir vos jolis clichés !*



## 18 / Etat civil, naissances, décès


### *Naissances :*

- **SERPOLLET Lilou** née le 15/09/2020, fille de Mme SERPOLLET Alexandra
- **ROUX Léopold** né le 02/10/2020, fils de Mr ROUX Nicolas et de Mme CLEMENT LACROIX Mélanie
- **BILLON Romy** née le 28/10/2020, fille de Mr et Mme BILLON Evan et Alexandra
- **BLAYER ARNAUD Olivia** née le 19/11/2020, fille de Mr et Mme BLAYER ARNAUD Guillaume et Claire
- **NEFZAOUI DUCHENE Thibaut** le 15/12/2020, fils de Mr NEFZAOUI Farid et Mme DUCHENE Caroline
- **LAMBIN Ruben** né le 19/01/2021, fils de Mr LAMBIN Thomas et Mme CASENE Alexandra
- **POULET Elise** née le 04/03/2021, fille de Mr POULET Valentin et Mme ROLLET Claudine

*Nos sincères félicitations !* 


### *Décès :*

- **Mme DURAND-DAMET** née ROBERT Marie Josèphe décédée le 22/08/2020
- **Mr MOREL Jacques** décédé le 21/09/2020
- **Mr PONCET Denis** décédé le 31/10/2020
- **Mr MISPELAERE Guy** décédé le 03/12/2020
- **Mme GROS Yvonne** née MARTIN décédée le 17/12/2020
- **Mr ROLLAND Louis** décédé le 12/01/2021
- **Mr RIVAL Gilbert** décédé le 13/01/2021
- **Mme POULET Marie-Claude** née PONCET décédée le 05/02/2021
- **Mr ROSTAING Noël** décédé le 25/02/2021 (né à Doissin).
- **Mme POULET Maria** née SAUZIN décédée le 27/03/2021

*Nos plus sincères  
condoléances !* 

### *Pacs :*

- **Mme AISSANI Myriam** et **Mr COUTANT Michaël** le 30 octobre 2020
- **Mme CLEMENT-LACROIX Mélanie** et **Mr ROUX Jérémy** le 26 novembre 2020

*Félicitations !* 

## 19 / Agenda

Voici les prochaines dates à noter dans votre agenda :

- 1 MAI - **CONCOURS DE BOULES - INTERSOCIETES TORCHEFELON / DOISSIN**
- 8 MAI - **COMMÉMORATION - MUNICIPALITÉS DE DOISSIN ET MONTREVEL**
- 13 MAI - **RANDONNÉE PÉDESTRE - JUDO CLUB**
- 15 MAI - **CONCOURS DE BOULES - 16 Q + 32 D - BOULE FROIDE**
- 19 MAI - **CONCOURS DE BOULES - VETERANS**
- 22 MAI - **PORTES OUVERTES - BIBLIOTHÈQUE R. RICHARD**
- 24 MAI - **CONCOURS DE BOULES - BUT D'HONNEUR - BOULE FROIDE**
- 30 MAI - **CONCERT - AMITIÉS ET LOISIRS**
- 13 JUIN - **REPAS - CCAS DOISSIN**
- 21 JUIN - **FÊTE DE LA MUSIQUE - COMITÉ DES FÊTES**
- 24 JUIN - **RENCONTRE DOISSIN VIRIEU - BOULE FROIDE**
- 26 JUIN - **KERMESSE ÉCOLE - SOUS DES ÉCOLES**
- 29 JUILLET - **CHALLENGE MIMILE GUILLAUD - BOULE FROIDE**
- 28 AOUT - **128 TOUTES DIVISIONS ET 32 DOUBLETES - BOULE FROIDE**
- 29 AOUT - **32 DOUBLETES ET FINALES - BOULE FROIDE**
- 3 SEPTEMBRE - **FINALE DU BUT D'HONNEUR - BOULE FROIDE**
- 4 SEPTEMBRE - **INTER QUARTIERS - COMITÉ DES FÊTES**
- 11 SEPTEMBRE - **JAMBON À L'OS/GRATIN DAUPHINOIS - CLIN D'OEIL**

**COVID - 19 :**  
attention,  
certaines  
manifestations  
sont susceptibles  
d'être différées  
ou annulées.



### **LES PROCHAINES JOURNÉES DE DON DU SANG AUTOUR DE CHEZ VOUS :**

- 30 JUILLET - **SALLE DES FÊTES DE MONTREVEL**
- 6 AOUT - **SALLE DES FÊTES DE FLACHÈRES**

POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ, RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE :  
[WWW.DOISSIN.FR](http://WWW.DOISSIN.FR)

*Prenez soin de vous et respectez bien les gestes barrières !*

### **Nos contacts !**

#### **- Mairie**

- téléphone : 04 74 92 33 66
- email : [secretariat-mairie@doissin.fr](mailto:secretariat-mairie@doissin.fr)

#### **- Horaires d'ouverture**

- le lundi de 8h à 12h
- le mardi de 15h à 19h
- le vendredi de 15h à 19h

**- Site internet de la mairie :** [www.doissin.fr](http://www.doissin.fr)

#### **- Réseaux sociaux**

- Page Facebook " Mairie de Doissin "
- Groupe Facebook " Si tu es de Doissin "

#### **- Véronique SEYCHELLES**

- téléphone : 06 37 25 15 75
- email : [maire@doissin.fr](mailto:maire@doissin.fr)

